

8 thèmes de missions, 8 thèmes d'actions :

1. Culture architecturale
2. Stratégie d'influence et lobbying
3. Formation initiale et continue
4. Evolution de la profession, prospective
5. L'ordre 2.0
6. Evolution de l'organisation du CNOA et relations avec les CROA(S)
7. Politique et présence internationale de l'ordre et de la profession
8. Application de la loi

Thème 7

Politique et présence internationale de l'ordre et de la profession

Nous nous engageons à influencer, en cohérence avec notre programme, sur les instances représentatives des architectes pour qu'elles portent au niveau européen et international nos valeurs d'indépendance et d'intérêt public en pesant de façon harmonisée sur les cadres législatifs des pays membres : CIAF, CAE, UIA, UMAR, AFEX

Les instances représentatives des architectes :

CIAF Conseil International des Architectes Français

CAE Conseil des Architectes Européens

UIA Union Internationale des Architectes

UMAR Union Méditerranéenne des Architectes

FCAA Fédération des associations d'architectes de la Caraïbe et FPAA Fédération panaméricaine

AFEX Architectes Français à l'Export

sont liées à l'ordre des architectes par des liens culturels, politiques et économiques dont les proportions varient selon les instances, leur gouvernance et celle du conseil de l'ordre.

CES DIFFÉRENTES INSTANCES DOIVENT SELON NOUS ŒUVRER POUR :

Ces différentes instances doivent selon nous œuvrer pour :

- la diffusion de la culture architecturale française en Europe et dans le monde,
- influencer, avec nos confrères d'autres nations, sur les pratiques et les législations, notamment européenne, visant à renforcer l'image et la place des architectes dans la construction et l'aménagement des territoires de la planète.

Thème 7

Politique et présence internationale de l'ordre et de la profession

Nous veillerons à ce que ce rôle soit intégré dans les objectifs de ces instances via leurs directions et leurs gouvernances selon les prérogatives du conseil national de l'ordre des architectes.

Nous demanderons régulièrement à ces instances le compte-rendu de leurs actions pour interroger notre participation et notre implication, non par suspicion mais pour la transparence que nous devons à nos confrères. L'exemple du travail accompli entre plusieurs pays par nos confrères transatlantiques en termes d'innovation et d'expérimentation encourage les coopérations transfrontalières par grandes régions du globe.

La plupart des règles qui régissent notre vie quotidiennes dépendent autant de l'Europe que de la France. L'architecture n'échappe pas à ce constat. Aussi devons nous **être présents au niveau européen**. Il ne s'agit pas pour le CNOA et les architectes français, d'aller seuls à Bruxelles ou Strasbourg, mais de fédérer l'ensemble des architectes européens. C'est **le rôle essentiel du CAE dans lequel nous devons être moteurs**. C'est aussi une fonction du **CIAF avec lequel nous devons établir une feuille de route** sur les actions de notre projet pour les architectes : la culture & la loi.

La période qui s'ouvre est particulièrement sensible pour notre avenir car la **directive services** dite « Bolkestein » qui régit toutes les professions réglementées depuis décembre 2006 arrive dans sa phase d'examen puis de renégociation. Période de risques et de turbulences qui va nécessiter notre vigilance accrue et toute notre énergie pour conserver l'indépendance de notre profession. Pour ce faire **il est impératif de fédérer nos confrères européens et plus largement les autres professions réglementées européennes** et bien sûr de travailler avec le gouvernement français et les parlementaires européens.

Thème 8

Application de la loi

Nous nous engageons à veiller à l'application de la Loi et à anticiper sur les risques à venir de dérégulation des professions réglementées en prônant l'intérêt public et non les intérêts corporatistes. Nous veillerons à préserver l'indépendance des architectes et l'intégrité de leur mission dans le public comme dans le privé face à la mondialisation.

LA DÉONTOLOGIE ET LA LÉGITIMITÉ

Nous nous engageons à veiller à l'application de la Loi et à anticiper sur les risques à venir de dérégulation des professions réglementées en prônant, pour être audibles, l'intérêt public et non les intérêts corporatistes.

Le cadre législatif doit encadrer les pratiques, et la déontologie fait partie de ce cadre.

La déontologie doit assurer le public de l'indépendance et de l'expertise des architectes, dans l'exercice de leur métier comme dans leur devoir de conseil.

Nous veillerons au caractère de profession réglementée qui ne peut être soluble dans une fantasmagorique régulation du marché

Nous veillerons donc à l'indépendance des architectes face à la mondialisation

Nous réactiverons la question des barèmes qui ne peut être aujourd'hui traitée qu'au niveau européen

Si la loi reconnaît aujourd'hui la place de l'architecture et celle des architectes, les décrets en modulent souvent les intentions et sont plus modifiables. Le caractère réglementaire des ordonnances est aussi plus immédiat.

Les applications de la loi CAP, qui résultent de longues négociations menées avec les architectes sont déjà attaquées par diverses factions. Le travail auprès des nouveaux députés et des ministres est à réactiver sans relâche.

Si nous nous engageons à poursuivre le travail d'influence, de persuasion ou de lobbying auprès des décideurs mais aussi du public pour maintenir et faire progresser les acquis de la loi, nous nous engageons à mettre en œuvre une **organisation mutualisée entre les CROA et le CNOA pour veiller et faire appliquer la loi.**

Il s'agit du port illégal du titre, des nombreuses entorses aux marchés publics, des signatures de complaisance. La question de produire une jurisprudence positive appelle expertise et discernement. Nous proposons de **renforcer la synergie entre les services juridiques des CROA et du CNOA** concernant les questions d'actions publiques et de mettre en place une **plateforme destinée au service juridique des architectes pour les questions relevant de leur activité réglementée.**